DÉPARTEMENT DU NORD.



# RÉCIT

## DE LA FÊTE FUNÈBRE

*Célébrée en mémoire de la mort de* MICHEL LEPELLETIER, *Député à l'Aſſemblée Conventionnelle*,

Le 30 janvier 1793, l'an deuxième de la République Françaiſe.

---

UN des ſoutiens du peuple a reçu dans ſon ſein un fer homicide, Michel Lepelletier n'eſt plus! amis, pleurons ſa mort! Victime de la vengeance des adorateurs du tyran, martyr de la liberté pour laquelle il militoit en prononçant, avec juſtice, contre le dernier de nos rois, nous devons à ſa mémoire & des honneurs & des regrets.

Le Conſeil du département du Nord imbu de ces principes, douloureuſement affecté de cette perte irréparable, & jaloux d'expoſer au grand jour la force de ſon attachement aux principes de la majorité conventionnelle, vient

de répandre des pleurs ſur ſa tombe par la célébration d'une pompe funèbre.

Elle fut annoncée la veille par pluſieurs ſalves d'artillerie ; & les corps civils & militaires y furent invités.

On ne devoit recevoir à cette cérémonie que des cœurs innocens , ou des conſciences épurées ; le cortège d'abord ſe rendit donc ſur la place d'Armes pour y renouveler le ſerment de maintenir la république.

Les autorités civiles , décorées des marques diſtinctives de leurs fonctions , étoient reſpectivement entourées de détachemens en armes , & annonçoient par ce mélange l'heureuſe harmonie qui règnoit entr'eux.

Une pique ſurmontée du bonnet de la liberté, portoit , ſuſpendus , les droits ſacrés de l'homme ; ce dépôt précieux étoit confié à un garde-national, & protégé par des Officiers tenant le glaive en main.

Plus loin , & ſous une protection ſemblable , étoit porté le faiſceau fédératif.

On voyoit inſcrites ſur une bannière les paroles touchantes que proféra le vertueux Lepelletier , avant d'exhaler ſon dernier ſoupir ; & à la ſuite de cette bannière marchoit une urne ; des crêpes diverſement attachées étoient ſoutenues par de jeunes enfans : l'innocence de leur âge annonçoit que la génération future s'apprête à l'imiter & à le venger.

L'ordre tranquille de la marche, les ondulations des drapeaux tricolores , la majeſté du cortège , tout préſentoit à l'œil étonné un ſpectacle enchanteur & touchant.

Un ſilence morne & profond , le bruit ſourd des caiſſes voilées , annonçoient le deuil des âmes.



Arrivés ſur la place, l'urne fut dépoſée au pied de l'arbre de la liberté, & le cortège le cerna.

Un recueillement profond fut alors remarqué ; le ſentiment du patriotiſme s'éleva dans tous les cœurs, & l'on jura *de maintenir l'unité & l'indiviſibilité de la république, la mort des tyrans & l'anéantiſſement de tous ceux qui voudroient porter atteinte à la liberté ou à l'égalité.*

Après la preſtation de ce ſerment auguſte ; l'enthouſiaſme de la liberté fut général ; l'air rétentit par-tout des cris de *vive la nation, vive la république, mort aux tyrans* ; & le cortège, après avoir cédé à ce premier tranſport, ſe rendit en ſilence & avec ordre, dans l'égliſe de ſaint Pierre où devoit ſe célébrer la cérémonie.

Le chœur renfermoit un ſtilobate, élevé ſur cinq degrés, & ſupportant un obéliſque de marbre imitant le porphire ; cet obéliſque offroit aux regards deux génies ; l'un attachoit le portrait de Michel Lepelletier, & l'autre, portant en main le flambeau de l'immortalité, dépoſoit ſur ſa tête une couronne civique.

Sur les marches de ce monument, repoſoit une ſtatue ; elle avoit un mouchoir à la main, & les traits altérés ; cette ſtatue repréſentoit la république pleurant la mort d'un de ſes fondateurs.

Aux quatre coins étoient des ſocles ſoutenant des trépieds antiques, dans leſquels fumoit l'encens.

Enfin, ſur les quatre faces du ſtilobate, ſe liſoient ces inſcriptions :

*Sur le Frontiſpice.*

D'avoir un roi, jamais s'il te prenoit envie,
Homme, qui que tu ſois, lis ces mots en tremblant.
« Jugeant un roi coupable, & vengeant ma patrie,
« Un eſclave aſſaſſin me déchira le flanc. »

1196



*Sur le côté en face du chœur.*

Dans cette urne repoſent
Les cendres d'un légiſlateur ;
Nos larmes les arroſent ;
La loi ſera notre vengeur.

*Sur les parties latérales.*

Je ſuis ſatisfait de verſer mon ſang pour la Patrie, *a dit Lepelletier* ; j'eſpère qu'il ſervira à conſolider la liberté & l'égalité, & à faire reconnoître ſes ennemis.

L'orcheſtre, placé au centre de la nef, fit entendre l'air impoſant *des Marſeillois*, & l'air : *Où peut-on être mieux qu'au ſein de ſa famille.* Une douce ſenſation agita tous les cœurs, & l'on vit, avec jouiſſance, les honneurs décernés aux vertus.

Avant de ſe ſéparer, le préſident du département du Nord prononça le diſcours ſuivant.

---

# DISCOURS

*Pour les obsèques de* MICHEL LEPELLETIER.

---

Le glaive de la loi étoit prêt à s'appeſantir ſur le dernier des tyrans de la France, & le fer d'un lâche aſſaſſin frappe, un repréſen-

 

tant du peuple, pour avoir voté la mort du tyran. **Français!** quelle affreuſe puiſſance que celle qui commande encore des crimes & envoye des bourreaux du fond même d'une priſon impénétrable! Ainſi périrent dans tous les ſiècles, victimes d'un deſpotiſme hypocrite, les amis des hommes qui voulurent briſer leurs chaînes. Chez tous les peuples, dans tous les tems, les baſtilles, le poiſon, les poignards, délivrèrent les deſpotes des efforts de la vertu, des tentatives pour la liberté. Ainſi on auroit vu diſparoître les défenſeurs du peuple, les amis les plus fervens de la république, ſi l'œil toujours ouvert du patriotiſme n'avoit veillé à leur ſalut.

Eſclaves inſenſés, dont l'âme énervée par le joug, eſt devenu incapable d'aucun effor, ſi les attraits de la liberté, ſi l'inappréciable bienfait de l'égalité ne peuvent rien ſur vos cœurs abâtardis, que vos bras enhardis par le fanatiſme, s'arrêtent à la vue des monumens qui s'élèvent ſur tous les points de la république! Les larmes de tant de millions d'hommes qui les entourent, en aſſurant l'immortalité à celui qui en eſt l'objet, vous montrent ceux que vous avez à redouter plutôt qu'à combattre : tous ſont prêts à couper le fil qui tient le glaive de la loi ſuſpendu ſur vos têtes coupables.

Citoyens! tout, dans la révolution de cet empire, nous marque l'action d'une providence qui veut ramener les hommes à la juſtice, en détruiſant toutes les illuſions qui leur déroboient l'opprobre de la tyrannie.

Quel eſt le bras qui a oſé frapper Michel Lepelletier? Quelle eſt la main ſacrilège qui a porté le fer homicide dans le ſein de cet homme pur, de ce philoſophe religieux dont la vie entière fut pour l'humanité?

1198



La main d'un être perdu de débauches, célèbre par des lâchetés, avili par des bassesses, digne, par sa renommée, du forfait qui le voue à l'exécration de tous les âges. . . . .

Voilà le vengeur du dernier des rois. C'est dans la fange de la corruption, c'est parmi ces êtres dégradés où la nature ne reconnoît plus son ouvrage, que la tyrannie expirante va chercher un appui. . . . .

O vous! que les préjugés de l'enfance & les mensonges de l'éducation retenoient encore loin de la vérité! vous, qui, peut-être, avec le desir du bien & les inclinations de la vertu, n'osiez encore secouer un joug qui ne pesoit plus sur vos têtes; vous, que des premières habitudes attachoient encore à des noms & des institutions évanouies comme des songes; vous falloit-il donc le dernier crime (& une providence protectrice de la France devoit-elle le permettre) pour arracher le bandeau qui vous cachoit la lumière? Eh quoi! pour détacher votre opinion de la destinée des rois, falloit-il donc que vous eussiez à rougir d'une association aussi infamante? falloit-il que vous eussiez à craindre d'être compté parmi les complices du plus vil des assassins? Qu'il est cruel pour les amis de la patrie, ce coup qui vous éclaire! & puissiez-vous en partageant leurs larmes, adoucir l'amertume d'une aussi grande perte!

Mais détournons les yeux de ce triste spectacle! que nos regards cessent de s'arrêter & sur la cause & sur le hideux instrument de cette horrible vengeance! Amis de la république! contemplons Michel Lepelletier. Il ravit à la nature, aux liens les plus précieux, les derniers momens d'une vie sans tâche, pour les laisser à la patrie.

Il jouissoit, à la fleur de ses ans, de cette rare

maturité qui n'eſt pas toujours le fruit du plus grand âge. L'auſtérité de ſes principes l'avoit garanti des préjugés de ſa caſte, de la morgue de ſon ancien état, de tous les pièges d'une grande fortune. Toujours calme, toujours paiſible, la ſérénité de ſon âme ſe peignoit dans ſes traits. Une douce ſenſibilité tempéroit le ton grave que l'étude & la méditation y avoit imprimé : il avoit le port, le caractère & les vertus d'un républicain. Il s'eſt toujours montré le même depuis le premier moment de la révolution. Jamais Michel Lepelletier ne s'eſt écarté de cette ligne quelquefois imperceptible, & ſur laquelle on ne ſe maintient que par de grandes vues & des vertus plus grandes encore. Étranger à toutes les factions que la défiance ſeule pourroit faire naître au foyer d'une auſſi grande révolution, il n'eut jamais d'autre but que le bien du peuple, d'autre guide que ſa conſcience, d'autre mobile que le déſir conſtant de voir l'éternelle raiſon remplacer, dans les inſtitutions ſociales, les iniques ſuggeſtions de l'égoïſme & les caprices barbares de la tyrannie.

Ceux de ſes ouvrages qui ſont parvenus juſqu'à nous, reſpirent cette profonde ſageſſe qui, jointe au génie, fait le caractère diſtinctif des grands hommes. Avec autant de talens & autant de vertus, quelle gloire pour Michel Lepelletier, d'être reſté preſque inconnu à une grande partie de la république, juſqu'au moment où il a été ſacrifié pour elle. . . .

Citoyens ! qu'il eſt ſublime, qu'il eſt attendriſſant, le moment ou Michel Lepelletier voit d'un œil tranquille ſon ſang couler pour la cauſe de la liberté. . . .

Qu'elles s'impriment profondément dans nos

1200 342



cœurs, qu'elles ſe tranſmettent de génération en génération, qu'elles deviennent dans tous les tems, le plus puiſſant aiguillon du patriotiſme & le déſeſpoir des traîtres & des tyrans, ces belles paroles par leſquelles il termina ſa carrière :

« Je ſuis ſatisfait de verſer mon ſang pour la
« patrie; j'eſpère qu'il ſervira à conſolider la
« liberté & l'égalité, & à faire reconnoître ſes
« ennemis. »

Défenſeurs de la patrie, organes & miniſtres de la loi, adminiſtrateurs républicains! voilà notre modèle. N'oublions jamais que nous venons de jurer de lui reſſembler.

Fait à Douai, en ſéance publique du Conſeil général du Département du Nord, le 30 Janvier 1793, l'an deuxième de la République françaiſe, *préſens* les Citoyens Dupuich, *préſident*; Girard, Fliniaux, Bouly, Lebon, Facon, Loorius, Hauſſy, Bruyere, Vernaeld, Fauviaux, Courtecuiſſe, Deroſme & Charlon, *adminiſtrateurs*; Bachelier, *procureur-général-ſyndic*, & Lagarde cadet, *ſecrétaire-général, par intérim.*

*Certifié conforme à l'original.*

*Signé* : DUPUICH, *préſident* ; LAGARDE cadet, *ſecrétaire-général, par intérim.*

A DOUAI, de l'Imprimerie de MARLIER, Imprimeur du Département du Nord.